



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Vendredi 17 février 2012 – CHAVILLE

Clubs et compagnies présents ou représentés : Antony (7 voix), Bois-Colombes (5 voix), Châtillon (7 voix), Chaville (7 voix), Clichy-la-Garenne (4 voix), Garches (1 voix), Saint-Cloud (2 voix), Sceaux-Fontenay-aux-roses (7 voix), Sèvres (5 voix), Ville d'Avray (5 voix), Villeneuve la Garenne (5 voix).

Clubs et compagnies excusés : Châtenay-Malabry (4 voix), Rueil Malmaison (8 voix), Suresnes (7 voix)

Clubs et compagnies absents : Asnières (6 voix), Bagneux (7 voix), Boulogne-Billancourt (3 voix), Colombes (2 voix), Gennevilliers (4 voix), Issy les Moulineaux (10 voix), Le Plessis Robinson (7 voix), Nanterre (1 voix).

Membres du comité présents : Bénédicte CARDIN, Daniel DUCOS, Pierre GRUET, Claudine GUILPAIN, Gérard PORÉE, Violette SAUBION, Odile VILLETTE.

Membres du comité excusés : Dany LEBEUF, Marina NAYROLE.

* * * * *

La séance est ouverte à 19h37.

Bénédicte CARDIN souhaite la bienvenue à tous les représentants des clubs et compagnies, et rappelle l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Une minute de silence est observée à la mémoire des archers disparus.

I : Rapport moral du comité

Bénédicte CARDIN donne lecture du rapport moral du comité. Ce rapport est annexé au présent compte rendu.

- Des précisions sont demandées quant aux difficultés de communication soulignées dans le rapport moral. Elles concernent la transmission des informations entre le comité départemental et les clubs, et éventuellement entre les clubs et les archers, car apparemment, les archers ne semblent pas toujours au courant des actions menées par le Comité Départemental. Une réflexion est à mener quant aux moyens à mettre en place pour favoriser une bonne communication, qui peuvent s'appuyer sur l'exemple des clubs pour lesquels l'information est bien diffusée.

Par ailleurs, le projet de lettre d'information envoyée aux archers par courriel est approuvé et semble être apprécié des dirigeants des clubs.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



II : Rapport financier 2010-2011

Claudine GUILPAIN procède à la lecture du rapport financier.

Le Comité informe de la vente de ses cibles et chevalets pour acheter des cibles adaptées à la nouvelle réglementation, notamment pour le tir FITA en Arcs à poulies.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

III : Budget prévisionnel pour 2012-2013

Claudine GUILPAIN procède à la présentation du budget prévisionnel.

Il est proposé de diminuer le montant de la cotisation départementale pour les licences E (adultes sans pratique). Après discussion, il apparaît qu'une baisse de 13,50 € à 7 € semble adaptée.

Vote d'approbation de la diminution de la cotisation départementale pour les licences E :

La diminution de cotisation est adoptée à l'unanimité.

Le montant de la cotisation départementale pour les archers munis d'une licence E sera de 7€ à compter de la saison 2012-2013.

Vote d'approbation du budget prévisionnel 2012-2013 :

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

IV : Questions diverses

Organisation de concours :

Dates des prochaines compétitions départementales :

- Étape de la division départementale le 13 mai à l'US Gazélec.
- Championnat départemental campagne les 9 et 10 juin à Noyon (60).
- Championnat départemental 3D : une recherche est en cours

Le club de Suresnes a informé le Comité, ce jour, que le stade Jean Moulin était réquisitionné par la Fédération de Rugby pour un match du Rugby Club Suresnois (Fédéral 2), le week-end des Championnats départementaux Fédéral et FITA et Division Départementale (2 et 3 juin 2012).

Il est indispensable et très urgent de trouver une solution :

- report de date ?
- organisation sur un autre terrain ?

Concernant la date, une discussion s'engage sur l'intérêt des archers pour un championnat qui aurait éventuellement lieu après le Championnat Régional.

Les clubs sont invités à voir s'ils ne trouvent pas un terrain susceptible d'accueillir les compétitions prévues à Suresnes.

-Question : Connaît-on le lieu du championnat de France 3D par équipes de clubs 2012 ?

Réponse : Il n'est pas encore défini.

-Question : À qui s'adresser pour l'achat des cibles et chevalets du Comité Départemental ?

Réponse : Gérard PORÉE est la personne référente.

Assemblée générale de la FFTA : 31 mars 2012

Le Comité Directeur encourage les archers du département à se porter candidats pour l'élection des délégués du comité régional pour l'Assemblée générale de la Fédération. Il informe de la proposition de la FFTA de faire voter une participation exceptionnelle de 1,50 € pour financer l'organisation de la 3^{ème} étape de la Coupe du Monde 2013 à Paris.



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



Formation entraîneur 1 :

Le calendrier de la formation va être modifié pour les années à venir, incluant notamment le passage des pré-requis en fin de saison sportive et l'organisation des deux premiers week-ends de formation au tout début de la saison suivante. Les archers désireux de suivre la formation au cours de période de transition qui s'engage sont invités à contacter Violette SAUBION.

Stage de Tir Instinctif :

Le Comité Départemental organise un stage de Tir Instinctif, le dimanche 8 juillet 2012 qui sera encadré par Jean-Michel BENAZERAF (Brevet d'état). Objectifs : initiation et perfectionnement au tir instinctif. Les clubs sont invités à communiquer cette information à leurs licenciés.

Valorisation du bénévolat :

Les médailles fédérales de valorisation du bénévolat sont remises à Jean-François DOURNEAU (Antony), Micheline et Pierre BAUDOIN (Antony), et Odile VILLETTE (Sceaux / Fontenay-aux-Roses).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Le secrétaire, Pierre GRUET

La Présidente, Bénédicte CARDIN



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



Rapport moral 2010/2011

Mesdames et Messieurs, les Président(e)s et Capitaine(s),

Avant de procéder à la lecture du rapport moral, je vous invite à respecter une minute de silence en mémoire des archers qui nous ont quittés cette année.

Je remercie très chaleureusement les membres du Comité Directeur qui, toujours dans la convivialité, s'emploient à développer le Tir à l'Arc dans notre département.

Nos remerciements vont :

- à Guillaume Humetz, notre Conseiller Technique Départemental et Georges Gence, intervenant technique pour les disciplines de parcours, pour la qualité de leurs interventions et leur expertise,
- aux clubs et Cies qui mettent à notre disposition leurs installations pour nos actions,
- aux bénévoles qui consacrent beaucoup de temps et d'énergie au profit de notre sport.

C'est pour souligner cet engagement que la Fédération a créé la commission de Valorisation du Bénévolat. Certains d'entre nous, ici présents, se verront décerner, ce soir, une distinction.

En 2010/2011, les effectifs étaient de 1 420 licenciés répartis dans 22 clubs et Cies et 21 arbitres.

5 clubs sont labellisés FFTA :

Label de Bronze : Antony, Châtillon et Chaville

Label d'Or : Rueil-Malmaison et Suresnes

5 archers figurent également sur la liste ministérielle des sportifs de Haut niveau :

- Céline Bezault, Jérôme Bidault et Florian Tissot d'Issy-les-Moulineaux
- Sébastien Peineau de Rueil-Malmaison, qui a remporté, aux Championnats du Monde de Tir en salle, la 5^{ème} place en individuel et le titre de Vice-champion du Monde par équipe.
- Valérie Fabre de Suresnes

Valentin Estibal et Florian Tissot (Issy-les-Moulineaux) évoluent depuis plusieurs années au Centre d'Entraînement Régional de Fontainebleau.

Nous félicitons les nombreux et brillants résultats et podiums obtenus en individuel par équipe, qui résultent des efforts consentis par les archers et les clubs.

Plusieurs clubs évoluent dans les différents circuits par équipes de club dans toutes les disciplines. La « Soirée des Archers », inaugurée en septembre 2011, s'inscrit dans notre volonté de mettre à l'honneur les performances réalisées.

Avant d'initier tout nouveau projet, le Comité souhaite renforcer et pérenniser les actions entreprises. Des ajustements seront apportés pour améliorer certains dispositifs pour la prochaine rentrée.

Le bon fonctionnement du Comité et la réussite de ces actions est également rendu possible par l'important travail réalisé par les commissions Informatique et Logistique.



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



I – L'arbitrage

Le Département compte 21 arbitres :

17 titulaires, 1 assistant, 3 arbitres candidats (l'un passera son examen en avril et les deux autres en novembre).

Cette année nous avons 3 nouveaux arbitres fédéraux : un en option FITA/Salle et Fédéral/Beursault et 2 en option Fédéral/Beursault. Malheureusement, deux arbitres ont arrêté ou mis en suspens leur fonction.

Tous les arbitres ont participé au recyclage obligatoire organisé par le Comité Régional en octobre. Une réunion, l'été dernier, a permis d'établir le calendrier salle et d'échanger.

Tout club ou Cie souhaitant organiser des compétitions sélectives et qualificatives pour le Championnat de France doit obligatoirement avoir un arbitre fédéral en activité parmi ses licenciés (dernier point de l'article B.5.3 des Règlements Généraux du Manuel de l'Arbitre).

En incluant toutes les options, la formation compte environ 61 heures. Les arbitres candidats doivent faire un minimum d'arbitrages dans les options qu'ils ont choisies.

Chaque département procède à un contrôle continu des connaissances tout au long de la formation.

Nous vous rappelons que tous les mandats doivent être validés par la Commission des Arbitres du Département avant toute diffusion.

II – La formation

Outre les formations qui relèvent de sa compétence statutaire, le Comité a initié de nouveaux dispositifs. Leur organisation requiert un minimum de 8 participants.

Le stage « Archer » : Cette formation très prisée, a rassemblé xx archers lors de la session du mois d'octobre 2011.

La formation « Entraîneur 1 » : 9 archers ont suivi la session 2010/2011. 7 d'entre eux ont obtenu leur examen.

Seuls 4 archers ont suivi la session 2011/2012 et passeront leur examen en avril prochain, ainsi qu'un stagiaire de l'an dernier.

Les stages de perfectionnement individuel ou équipe de club pour les disciplines de parcours :

Leur objectif est de promouvoir les disciplines de parcours et le développement des équipes de club en vue des Championnats de France par équipes de club Campagne et 3D, ainsi que le Critérium nature.

Les stages des mois de mars et avril 2012 auront lieu à Grigny (91).

10 mars : Tirs 3D et Nature

17 et 18 mars : Module 3D (découverte et perfectionnement)

24 mars : Tir en Campagne

28 avril : Tirs 3D et Nature

5 mai : Tir en Campagne



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



III – Les jeunes

Regroupements jeunes : Initié en 2010/2011, ces séances qui ont rassemblé 12 jeunes avaient pour objectif leur préparation aux 2 compétitions de la **Francilienne**.

Les 3 équipes engagées se sont bien distinguées, en particulier l'équipe Arc à poulies garçons.

Reconduit et développé sur la saison en cours il rassemble 16 jeunes.

Suite aux suggestions formulées, des aménagements seront apportés pour la rentrée.

Une dissociation sera effectuée entre les séances qui ont une vocation de perfectionnement et de complémentarité avec la formation des clubs et les séances de sélection et de préparation aux compétitions de la **Francilienne**.

Le Groupe Benjamins Minimes Régional (G.B.M.) : La journée de détection est confiée aux Comités Départementaux.

Sur les recommandations du Comité Régional d'organiser cette journée en décembre 2011, elle fut intégrée au **Spécial Jeunes 92** et a été un échec, lié très certainement à une carence de communication et de compréhension de ce dispositif auprès des jeunes.

Le Spécial Jeunes 92 : L'édition 2011, organisée par le club de Châtillon a rassemblé 35 participants. L'édition 2012, organisée par le club de Bois-Colombes, a rassemblé 36 archers.

Nous souhaitons déterminer les raisons du manque d'intérêt de certains clubs pour inciter les jeunes à participer à cette compétition.

Les A.C.J. : Arc Club Jeunes

Une équipe de jeunes du 92, animée par Serge Lemaire (Issy-les-Moulineaux), a organisé cette compétition conviviale le dimanche 2 octobre 2011 au CTS Arc, à laquelle 28 jeunes ont participé.

Les aides financières aux jeunes licenciés dans le 92 :

Une aide financière est consentie aux jeunes qui participent aux stages régionaux, à hauteur de 25% du prix du stage.

Une aide financière est également apportée aux jeunes inscrits au Centre d'Entraînement Régional de Fontainebleau ou en Pôle.

IV – La pratique sportive

a) Les compétitions départementales :

Nous remercions tous les organisateurs de ces épreuves. Malheureusement, depuis plusieurs années, les championnats pour les disciplines de parcours, sont accueillis par des clubs extérieurs à notre département.

Les Championnats départementaux 2010/2011 :

Le Championnat Départemental Salle, organisé par le club de Châtillon a rassemblé 96 jeunes et adultes. Il se déroule avec un tir sélectif de classement suivi de phases finales.

114 participants aux *Championnat Départemental Fédéral* organisé par le club de Suresnes.

63 participants au *Championnat Départemental FITA* organisé par le club de Suresnes.

50 participants au *Championnat Départemental Beursault*, organisé par la Cie SPM.

11 participants au *Championnat Départemental Campagne*, accueilli par l'ASQY (78).



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



20 participants au *Championnat Départemental 3D*, accueilli par le club de Nangis (77).

Pour la saison 2011/2012, les inscriptions aux Championnats Départementaux sont prises en charge à 50% par le Comité Départemental.

La Division Départementale 92 2010/2011 :

15 équipes étaient initialement engagées et certaines ont dû renoncer à leur participation. Les équipes Arc classique Hommes de Châtillon et du Plessis-Robinson ont participé à la finale régionale des DD.

Pour la saison 2011/2012, 1 équipe Arc à poulies Hommes et 4 équipes Arc classique Hommes sont engagées. L'épreuve en salle s'est déroulée à Châtillon le 28 janvier 2012.

Les 2 compétitions Fédéral auront lieu les dimanches 13 mai à l'US Gazélec et 3 juin à Suresnes.

A noter : un éventuel projet de modification du règlement de la Finale Régionale des DD.

b) Le Championnat de France 3D par équipes départementales 2010/2011 :

Suite aux 3 regroupements organisés par le Comité, l'équipe masculine du 92 s'est classée 42^{ème} lors de cette dernière édition du Championnat de France, à Blaye (Gironde) les 24 et 25 septembre 2011.

Ce Championnat est remplacé par le Championnat de France 3D par équipes de club.

Nous regrettons les disfonctionnement qui persistent dans la communication entre le Comité, les clubs et les archers, malgré un envoi régulier d'informations.

Notre projet de lettre d'information adressée directement aux archers qui le souhaitent a pris du retard, mais nous souhaitons qu'elle soit opérationnelle dès la rentrée prochaine.

Plusieurs clubs rencontrent des difficultés, notamment d'installations. Nous vous rappelons que les Comités départemental et régional peuvent vous apporter soutien et conseils, aussi, nous vous invitons à les solliciter.

Les difficultés à bénéficier d'infrastructures extérieures est un problème récurrent, qui nuit à l'organisation de compétitions. Lors de la réunion des clubs en novembre 2011, des idées ont été soumises. Une réunion de travail, à laquelle vous serez conviés, sera organisée au printemps. Nous espérons que des solutions viables seront trouvées à cette occasion.

Notre situation financière est saine, ce qui nous permet d'envisager l'avenir assez sereinement, sans pour autant engager des dépenses inconsidérées.

Les recettes émanent essentiellement des licences et des subventions allouées par le Conseil général des Hauts-de-Seine et le CNDS, qui, à défaut de diminuer, tendent à stagner.

Un partenariat avec la société *Gold Archery* est en cours de développement.

Nous vous proposerons d'adopter, lors du vote du Budget Prévisionnel 2012/2013, une diminution de la part départementale pour les licences « Pas de pratique ».

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente saison sportive.

Bénédicte Cardin
Présidente